PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Saint-Damase

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2016

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Damase tenue le 20 décembre 2016 à 19 h 20, à la mairie.

Étaient présents madame la conseillère, Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Alain Robert, Yves Monast, Gaétan Jodoin, Yvon Laflamme et Claude Gaucher, tous formant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Christian Martin.

CONSTAT DE CONFORMITÉ:

2016-12-20 Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation a été signifié à tous et chacun des membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

PÉRIODE DE OUESTIONS

2016-12-20 Les personnes présentes dans la salle, le cas échéant, profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil ou s'enquérir de l'évolution de certains dossiers.

Rés. 2016-160 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAIL D'IMMOBILI-SATIONS POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019

2016-12-20 Il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019, tel que présenté;

QUE ce programme triennal soit disponible sur le site internet de la municipalité et publié dans le journal municipal.

ADOPTÉE

SECONDE PÉRIODE DE OUESTIONS

2016-12-20 Les personnes présentes dans la salle profitent de cette seconde période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

Rés. 2016-161 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2016-12-20 Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu que l'assemblée soit levée à 19 h 37.

ADOPTÉE

Christian Martin, maire

Sylvie V. Fréchette, dir. gén. et sec.-trés.